

OBLIGATIONS ET TEXTES DE REFERENCES

Code du Travail – Prévention des risques : art. L4121-1 à 5 ; Information et Formation à l'utilisation des EPI : art. R4323-104 à 106
Principes Généraux de Prévention

PUBLIC CONCERNE

Toute personne exposée au risque de chute de hauteur et utilisant différents moyens et équipements de protection individuelle (harnais, ancrage, ligne de vie, système antichute...)

PRE-REQUIS

- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur
- Être âgé d'au moins 18 ans

OBJECTIFS

- Appréhender les règles générales de sécurité applicables lors de travaux en hauteur
- Respecter le cadre réglementaire des interventions en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Maîtriser l'utilisation adéquate du harnais de sécurité

CONTENU :

- ✚ **Travaux en hauteur et sécurité**
 - ✓ Contexte réglementaire
 - ✓ Accidents et causes d'accidents
 - ✓ Protection collective
 - ✓ Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
 - ✓ Protection individuelle
- ✚ **Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)**
 - ✓ Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable
- ✚ **Caractéristiques des moyens de protection individuelle**
 - ✓ Les casques
 - ✓ Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs
- ✚ **Choix d'un dispositif de protection individuelle**
 - ✓ Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
 - ✓ Etude de risques
 - ✓ Interactions avec l'environnement
 - ✓ Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail
- ✚ **Conséquences d'une chute**
 - ✓ Facteur de chute
 - ✓ Force de choc
 - ✓ Effet pendulaire
 - ✓ Tirant d'air
 - ✓ Organisation des moyens de secours
- ✚ **Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur**
 - ✓ Vérification et contrôle des EPI
 - ✓ Règles d'entretien et de stockage
- ✚ **Exercices pratiques**

- ✓ Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- ✓ Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- ✓ Réglage du harnais
- ✓ Mise en œuvre des systèmes de liaisons
- ✓ Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

METHODE PEDAGOGIQUE

- Démonstrative, participative (exercices seul et en groupe) et pratique (mise du harnais, utilisation en simulation)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.
- Documentation remise aux participants

EVALUATION DE LA FORMATION

- Contrôle des connaissances théoriques par QCM.
- Vérification des acquis par des exercices pratiques tout au long de la formation.

INTERVENANT

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels, notamment du risque de chute de hauteur.

AGREMENT

EGIDE ENTREPRISE est titulaire de l'agrément de la préfecture des Hauts-de-France, et des habilitations de l'INRS et de la CARSAT nécessaires à l'animation des formations en prévention des risques professionnels.

VALIDATION DE LA FORMATION

Mise en situation des stagiaires - Analyse et actions correctives -
Une attestation de formation est délivrée en fin de formation par EGIDE ENTREPRISE

DUREE FORMATION

1 jour

RECYCLAGE

Préconisé aussi souvent que nécessaire.

NOMBRE STAGIAIRES

- En intra maximum 10 personnes
- En inter formation validée à partir de 4 personnes

MODALITES ACCUEIL HANDICAP

Egide Entreprise accueille les stagiaires en situation de handicap en partenariat avec l'AGEFIPH des Hauts-de-France.